

**COMPTE-RENDU**  
**DE LA REUNION DE CONSULTATION**  
**SUR LE CHOIX DU TRACE DE L'A45**  
**EN PREFECTURE DU RHONE**  
**LE 28 MAI 2003**

Le mercredi 28 mai 2003, à la Préfecture du Rhône, Monsieur Michel Besse, Préfet de Région, réunissait les élus et acteurs économiques pour entamer la consultation sur le choix du tracé "le meilleur" de l'A45 qui devrait aboutir, selon lui, à la détermination du fuseau des 300 mètres d'ici la fin de l'année 2003.

En introduction, le Préfet précise qu'il est fonctionnaire de l'Etat investi d'une mission par le Premier Ministre : mener à bien les études de l'A45 pour une réalisation de l'ouvrage entre 2015 et 2020.

Il conteste la conclusion de l'audit gouvernemental qu'il accuse d'utiliser la barre haute pour évaluer le coût de l'A45 (1,8 milliard d'euros) et pour conclure qu'elle ne serait pas concédable : le Préfet avance que la barre qu'il se fixe est de ne pas dépasser 1,2 milliard d'euros.

Ensuite, la Direction Régionale de l'Equipement (D.R.E.) et le Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement (C.E.T.E.) exposent (d'une manière assez confuse) les principales données du dossier en mettant l'accent sur les différents tracés possibles.

Enfin le Préfet donne la parole à l'assistance :

- Monsieur Claude Berger (représentant la Chambre d'Agriculture du Rhône) met l'accent sur les zones fruitières et viticoles (AOC) à protéger absolument pour pérenniser l'agriculture péri-urbaine et se demande si la partie du tracé qui fait une incursion en forme de courbe sur la Commune de Saint-Didier-sous-Riverie ne pourrait pas être déplacée pour être moins pénalisante.

- Le Préfet m'accorde ensuite la parole :

**Monsieur le Préfet,**

**Je me présente : Noël COLLOMB, co-président de la Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais.**

**Je vous remercie, au nom de la Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais, de nous avoir invités à cette réunion de lancement de la consultation sur l'A45. Nous avons eu l'occasion à plusieurs reprises de vous faire connaître oralement ou par écrit notre position au sujet de l'A45.**

**Nous avons toujours dit qu'il y a mieux à faire aujourd'hui qu'une nouvelle autoroute entre Lyon et Saint-Etienne et je ne suis pas venu ici pour choisir tel tracé plutôt qu'un autre car la SCL ne veut pas choisir entre la peste et le choléra.**

**Nous pensons que la faune, la flore, les paysages admirables et le relief exceptionnel du Plateau Mornantais avec leurs vergers, leurs cultures maraîchères, leurs élevages et leurs vignobles, (qui constituent un véritable poumon vert au bénéfice de toute l'agglomération lyonnaise) ne sont pas compatibles avec la réalisation d'un tel projet aussi déstructurant qu'inutile.**

**Nous avons dit et répété que l'A45 est contraire au Plan de Déplacements Urbains puisqu'elle augmenterait le nombre de véhicules pénétrant dans l'agglomération lyonnaise par le Couloir de la Chimie déjà si dangereux.**

**Nous avons souvent cité les rapports des experts de l'économie des transports qui s'accordent tous à dire que lorsque deux agglomérations de taille différentes sont reliées par une voie autoroutière, c'est toujours la plus grosse (en l'occurrence Lyon) qui en profite au détriment de l'autre (en l'occurrence Saint-Etienne).**

**Nous avons depuis dix ans souvent avancé des alternatives crédibles et beaucoup moins coûteuses que ce que prévoient les études sur l'A45 :**

- **Poursuivre et accélérer l'amélioration des dessertes ferroviaires entre Saint-Etienne et Lyon pour inciter les automobilistes à laisser leurs véhicules au profit du train. Les chiffres d'utilisation du rail montrent que nous avons raison et que la population est en attente d'efforts supplémentaires de la part des pouvoirs publics dans ce sens-là**
- SAUVEGARDE DES  
COTEAUX DU LYONNAIS**

Le 28 mai 2003  
SCL intercommunale  
Association Loi de 1901  
Déclarée le 7 mars 1990 – n° 069 10 27 770  
Centre d'animation – Espace Joël Chotard  
69290 GREZIEU LA VARENNE

à Monsieur le Préfet de la Région Rhône-Alpes  
**Préfet du Rhône**

Objet : réunion de lancement de la consultation concernant l'A 45 sur le choix d'une solution de tracé.

Monsieur le Préfet,

Je vous remercie, au nom de la Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais, de nous avoir invités à cette réunion de lancement de la consultation sur l'A 45.

Nous avons eu l'occasion à plusieurs reprises de vous faire connaître oralement ou par écrit notre position au sujet de l'A 45.

Nous avons toujours dit qu'il y a mieux à faire aujourd'hui qu'une nouvelle autoroute entre Lyon et Saint-Etienne et je ne suis pas venu ici pour choisir tel tracé plutôt qu'un autre car la SCL ne veut pas choisir entre la peste et le choléra.

Nous pensons que la faune, la flore, les paysages admirables et le relief exceptionnel du Plateau Mornantais avec leurs vergers, leurs cultures maraîchères, leurs élevages et leurs vignobles, (qui constituent un véritable poumon vert au bénéfice de toute l'agglomération lyonnaise) ne sont pas compatibles avec la réalisation d'un tel projet aussi destructurant qu'inutile.

Nous avons dit et répété que l'A 45 est contraire au Plan de Déplacements Urbains puisqu'elle augmenterait le nombre de véhicules pénétrant dans l'agglomération lyonnaise par le Couloir de la Chimie déjà si dangereux.

**Nous avons souvent cité les rapports des experts de l'économie des transports qui s'accordent tous à dire que lorsque deux agglomérations de taille différentes sont reliées par une voie autoroutière, c'est toujours la plus grosse (en l'occurrence Lyon) qui en profite au détriment de l'autre (en l'occurrence Saint-Etienne).**

Nous avons depuis dix ans souvent avancé des alternatives crédibles et beaucoup moins coûteuses que ce que prévoient les études sur l'A 45 :

- Poursuivre et accélérer l'amélioration des dessertes ferroviaires entre Saint-Etienne et Lyon pour inciter les automobilistes à laisser leurs véhicules au profit du train. Les

chiffres d'utilisation du rail montrent que nous avons raison et que la population est en attente d'efforts supplémentaires de la part des pouvoirs publics dans ce sens-là.

- Poursuivre l'aménagement et la sécurisation de l'A 47 entre Saint-Chamond et Givors comme cela a été déjà réalisé entre Saint-Etienne et Saint-Chamond à l'époque d'une certaine coupe du monde de football : aménager la Vallée du Gier ne doit pas être techniquement plus difficile que d'aménager les vallées alpines. Lors des Assises territoriales de l'environnement qui se sont tenues à Lyon le 14 février 2003 en vue de l'élaboration de la Charte de l'Environnement à inscrire dans la Constitution Française, le rapport de l'Atelier n°1 animé par Monsieur Yves CROZET ne stipule-t-il pas qu' « il faut arrêter pendant 20 ans tout nouveau projet autoroutier, notamment en région Rhône-Alpes, pour conforter en priorité le rail... » ?

Nous sommes surpris de voir ce dossier de l'A 45 ressurgir juste après que l'audit financier et technique demandé par le gouvernement a émis d'énormes réserves sur la possibilité de concéder un tel ouvrage compte tenu de son coût exorbitant. Notre surprise est d'autant plus grande qu'un débat est en cours actuellement à l'Assemblée Nationale et au Sénat sur les grandes infrastructures de transport à l'échelon national et que le gouvernement de la République n'a pas annoncé encore son choix définitif sur les projets à retenir.

**Toutes les communes du Plateau de Mornant, y compris celles qui ne sont pas à l'intérieur du fuseau du kilomètre, ont manifesté leur opposition au projet par leur appartenance à ALCALY (l'A 45 et le COL sont mentionnées dans le cahier des charges de ces deux projets) ; des panneaux placés aux entrées des villages mentionnent leur opposition au COL et à l'A 45 ; plus récemment, vous avez été le destinataire de courriers de la part des élus des communes et Communautés de Communes contestant les objectifs affichés par la Directive Territoriale d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise qui intègre la réalisation de l'A 45, du COL et de l'A 89.**

**Pour notre part, nous recevons des courriers de la part de Maires nous encourageant dans notre démarche, conscients que l'équilibre naturel et économique de leur territoire dépend de ce que NOUS réussirons à ne pas tolérer.**

**Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons qu'être en désaccord le plus complet avec la poursuite des études concernant l'A 45, et plus généralement sur l'ensemble des infrastructures autoroutières en projet actuellement dans l'agglomération lyonnaise.**

**Je vous prie d' agréer, Monsieur le Préfet, au nom de la Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais, l'expression de ma plus haute considération.**

Noël COLLOMB, co-président de la SCL intercommunale

- ***Poursuivre l'aménagement et la sécurisation de l'A47 entre Saint-Chamond et Givors comme cela a été déjà réalisé entre Saint-Etienne et Saint-Chamond à l'époque d'une certaine coupe du monde de football : aménager la Vallée du Gier ne doit pas être techniquement plus difficile que d'aménager les vallées alpines. Lors des Assises Territoriales de l'Environnement qui se sont tenues à Lyon le 14 février 2003 en vue de l'élaboration de la Charte de l'Environnement à inscrire dans la Constitution Française, le rapport de l'Atelier n° 1 animé par Monsieur Yves CROZET ne stipule-t-il pas qu' « il faut arrêter pendant 20 ans tout nouveau projet autoroutier, notamment en région Rhône-Alpes, pour conforter en priorité le rail... » ?***

***Nous sommes surpris de voir ce dossier de l'A45 ressurgir juste après que l'audit financier et technique demandé par le gouvernement a émis d'énormes réserves sur la possibilité de concéder un tel ouvrage compte tenu de son coût exorbitant. Notre surprise est d'autant plus grande qu'un débat est en cours actuellement à l'Assemblée Nationale et au Sénat sur les grandes infrastructures de transport à l'échelon national et que le gouvernement de la République n'a pas annoncé encore son choix définitif sur les projets à retenir.***

***Toutes les communes du Plateau de Mornant, y compris celles qui ne sont pas à l'intérieur du fuseau du kilomètre, ont manifesté leur opposition au projet par leur appartenance à ALCALY (l'A45 et le COL sont mentionnées dans le cahier des charges de ces deux projets) ; des panneaux placés aux entrées des villages mentionnent leur opposition au COL et à l'A45 ; plus récemment, vous avez été le destinataire de courriers de la part des élus des communes et Communautés de Communes contestant les objectifs affichés par la Directive Territoriale d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise qui intègre la réalisation de l'A45, du COL et de l'A89.***

***Pour notre part, nous recevons des courriers de la part de Maires nous encourageant dans notre démarche, conscients que l'équilibre naturel et économique de leur territoire dépend de ce que NOUS réussissons à ne pas tolérer.***

***Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons qu'être en désaccord le plus complet avec la poursuite des études concernant l'A45, et plus généralement sur l'ensemble des infrastructures autoroutières en projet actuellement dans l'agglomération lyonnaise.***

***Je vous remercie, Monsieur le Préfet, de m'avoir donné la parole.***

- Monsieur Passi, Maire de Givors, s'oppose catégoriquement à l'A45 et affirme la nécessité de réaliser l'A47 (Givors-Saint-Chamond) à 2 x 3 voies en la sécurisant et en l'enfouissant dans la traversée de Givors.
- Monsieur Oziol, Maire de Chassagny, Président d'ALCALY, réitère ce qui a été dit précédemment : le CETE ayant déclaré que lorsque l'A45 et l'A89 auront été réalisées, 10 000 à 20 000 véhicules seront détournés de l'A47 pour utiliser l'A45 et 10 000 véhicules seront détournés de l'A47 pour utiliser l'A89, Monsieur Oziol se demande si les véhicules de l'A89 n'iront pas bouchonner au niveau de La-Tour-de-Salvagny puisque rien n'est prévu après pour l'instant.

- Monsieur Paul Delorme, Conseiller Général du Canton de Mornant, utilise les résultats de l'audit pour argumenter contre l'A45 et regrette que la DTA limite le développement économique du Plateau de Mornant afin de ne pas faire obstacle au passage éventuel des projets autoroutiers.
- Madame la Suppléante du Député Georges Fénech prend la parole au nom du député pour renouveler sa totale opposition au projet.
- Monsieur Thiers, Maire de Brignais, déplore le manque d'écoute du Préfet envers les élus : certes il faut faire quelque chose au niveau de Brignais mais au-delà, sur le plateau de Mornant, un aménagement ne suffirait-il pas ? En tout état de cause, le passage de l'A45 et de ses connexions avec les voiries au niveau des Sept-Chemins seraient catastrophiques pour les zones de captage.
- Monsieur Mercier, Président du Conseil Général du Rhône, indique son choix : réaménagement de l'A47 absolument prioritaire car, à imaginer que l'A45 se fasse dans quinze ou vingt ans, on ne peut pas continuer comme ça sur l'A47. Quant à l'A45, il est contre car, soit on la réalise au rabais avec moins de 1,2 milliard d'euros et elle ne sera pas satisfaisante, soit on la réalise au prix fort et elle ne sera pas concédable : c'est un projet de l'Etat qui doit l'assumer financièrement, les collectivités locales n'ont pas à supporter le prix d'un projet qui n'est pas le leur.
- Un représentant de la Communauté Urbaine de Saint-Etienne a pris la parole pour indiquer que pour Saint-Etienne et pour Lyon (qui prétend devenir une grande ville européenne) l'A45 est une priorité.
- Monsieur Clerjon, Conseiller Municipal de Mornant, au nom du Maire, conteste l'utilité de l'A45 qui va faire un appel de flux supplémentaire, contrairement à ce que devrait être une politique de développement durable.

En conclusion, alors que le Préfet a enregistré mon intervention en affirmant qu'elle était hors sujet et qu'on était là, non pas pour contester l'A45, mais pour discuter des tracés, aucun interlocuteur (hormis Claude Berger) n'a parlé des tracés et tous ont contesté (sauf le représentant de Saint-Etienne) le projet de l'A45 dans sa globalité. Ce fut une grande satisfaction pour moi.

Après la réunion, plusieurs élus (en a parte) pensaient que le Préfet était en train d'enterrer l'A45 (sans l'avouer) puisqu'il mettait la barre financière si bas que le projet ne serait pas réalisable.

Ceci est une ébauche de compte rendu personnel qui n'a pas la prétention d'être complet.

A suivre... Prochain numéro lundi 2 juin à la Préfecture de la Loire à Saint-Etienne : j'ose espérer que quelques élus du Rhône seront présents pour nous défendre puisque à Lyon il y avait un élu de la Loire pour faire avancer l'A45.

Noël COLLOMB,  
Co-Président de la SCL Intercommunale